

CONSEIL DE QUARTIER LÉON BLUM - FOLIE REGNAULT CQ COMMISSION SÉCURITÉ/VIVRE ENSEMBLE/NUISANCES SONORES Réunion du 07/11/2023. 14h

<u>Présentes</u> (4):, Monique BOUSSEMART, Catherine LETELLIER, Christian MERCADIEL et Nadine PERCHERON.

Excusées (2): Geneviève BINAMA, Aoua DIABLEY

Sécurité

- nous avons repris les remarques faites suite à notre rencontre avec **la Police Municipale** le 02/10/2023, qui a fait l'objet d'un CR de notre commission, envoyé à la cellule de la mairie sans avoir été publié jusqu'à ce jour, mais qui reste à la disposition de qui veut le lire. Ce CR faisait état du nombre insuffisant d'agents, d'où cette impression assez largement partagée qu'on ne voit pas assez souvent la PM intervenir et le sentiment d'insécurité qui se développe dans la population du quartier (vélos et trottinettes sur les trottoirs, rassemblements nocturnes, tapages diurnes et nocturnes, indifférence aux personne en situation de handicap ou de fragilité, etc), renforcée par l'impunité de la plupart des contrevenants. Il a donc été surprenant que, lors de la réunion publique du 21 septembre sur le Code de la Rue, la Mairie n'ait mentionné par exemple que quelques rares verbalisations de vélos ou trottinettes ne respectant pas les feux rouges. Une simple marche dans les quartiers suffit pour se rendre compte que la réalité des parisiens est bien autre.

- il a à nouveau été **fait état du courrier de Mme Marianne Petit** envoyé le 20-07-2023 à M. le Maire du 11ème (avec le CQ en copie) faisant état des nuisances subies rue Duranti et rue Omer Talon (tentatives d'intrusion, nuisances sonores tard le soir, tirs de mortier, détritus retrouvés un peu partout, etc), nuisances également mentionnés dans le CR envoyé par notre commission suite à la réunion du 12/09/2023, CR qui n'a pas non plus été rendu public jusqu'à ce jour. Nous n'avons par ailleurs pas été informés si une réponse a été transmise a Mme Petit.

Nuisances sonores

- le **parc canin Roquette** reste en l'état, toujours source de nuisances sonores et ne peut s'améliorer sans volonté d'intervenir. La PM ne passe pas (souvent), les responsables du square Roquette (derrière le parc canin) ne se sentent toujours pas prêts à intervenir, en dépit des promesses faites par M. Durand-Raucher et M. Ponceyri, lors des multiples réunions passées. Pire a été le courrier « surréaliste » reçu par notre commission le 03/10/2023 (dont le véritable expéditeur reste inconnu), qui ne tenait aucunement compte des remarques / réunions / avancées faites lors des derniers mois – notamment la visite du 16 juin 2023 - et nous renvoyait à l'impasse des débuts. Nous avons exprimé notre déception profonde aux services de la Mairie par un courrier envoyé le 06/10/2023. Reste à véritablement agir. Nous allons à nouveau demander un entretien auprès de M. Durand-Raucher et M. Ponceyri.

Par ailleurs, nous réitérons le souhait de voir passer régulièrement (aux heures de forte occupation notamment) un (véritable) éducateur canin qui pourrait éventuellement apprendre aux propriétaires démunis les méthodes pour gentiment contrôler leur chien.

- une réunion au sujet du « skate park » Lepeu a finalement eu lieu lundi 9 octobre en présence de Mme Lanfranchi, M. Lebon, les riverains de l'espace en question et des membres de notre commission. Il a été fait état des multiples nuisances sonores et autres générées par cet endroit, qui devait à l'origine bénéficier de protections anti-bruit. Il a donc été décidé pour l'instant d'installer des filets pour éviter le bruit de rebond des ballons contre le mur, de surveiller davantage les entrées dans cet espace (horaires) et d'encourager l'encadrement des groupes faisant du skate. Nous n'avons pas encore reçu le CR de cette réunion avec son relevé de décisions.

Nous sommes par ailleurs perplexes quant à **l'utilisation du parvis de la Mairie,** toujours pour des activités skate, alors qu'un vote visant à les interdire a eu lieu lors de la réunion plénière de juin. Une décision va-t-elle être prise?

- une **pétition de riverains a été également transmise à notre commission,** au sujet de contraintes de circulation ubuesques rue Léon Frot / Carrière Mainguet/ Emile Lepeu qui obligent tous les véhicules et notamment les camions à emprunter le passage Gustave Lepeu, générant de grosses nuisances voire mettant en danger les habitants. Un courrier a été envoyé à M. Lebon le 13/11/2023, qui nous a répondu. Nous attendons maintenant la réponse des services concernés.
- l'inter CQ nuisances sonores poursuit son combat contre les nuisances sonores liées aux lieux festifs et complète le dossier par la demande de création d'un CLLB (comité local de lutte contre le bruit) encouragé par les récentes études de santé (et l'impact du bruit sur la santé), et par la DTEC, qui devrait animer le 23 novembre devant toutes les DGS d'arrondissements une information sur les outils du Plan d'amélioration de l'environnement sonore (PAES), document théoriquement adopté en août 2022.

Vivre ensemble

- l'absence d'Aoua Diabley ne nous a pas permis de réfléchir de manière constructive à ce que pourrait être à l'avenir la participation du CQ LBFR à la journée contre les rixes, organisée tous les ans en septembre par l'association HDJ.

La réunion s'est terminée à 15h30.